PROGRAMME DE FORMATION

Assurer le rôle de référent handicap

DURÉE : 2 jours | 14 heures
MODALITÉ D'ORGANISATION : Mixte

Informations

PUBLIC VISÉ

Référents handicap, professionnels RH, managers et responsables d'équipe chargés de l'inclusion et du maintien dans l'emploi.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser l'environnement du handicap au travail.
Rédiger son plan d'action annuel.
Mener les entretiens avec une personne en situation de handicap.
Intégrer, accompagner la carrière, gérer les inaptitudes et maintenir dans l'emploi un travailleur en situation de handicap.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter afin que nous puissions vous accompagner et vous orienter au mieux dans votre demande et vos démarches.

Modalités pédagogiques

MODALITÉS

Formation dispensée en présentiel ou à distance (sur demande) par un formateur professionnel expert en qualité de vie au travail et sur la thématique de l'accueil des PSH : apports théoriques, exercices de mise en situation professionnelle.

Programme, supports et fiches pratiques remis aux stagiaires. Supports pédagogiques utilisés : vidéos, documents PDF, PowerPoint et quiz.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

Formateur expert en ressources humaines et inclusion du handicap, expérimenté en formation pour adultes.

En présentiel : salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard, adaptée aux travaux en sous-groupes et aux mises en situation.

À distance : classe virtuelle (Teams ou Zoom) avec partage d'écran et outils collaboratifs (tableau blanc, sondages).

Assistance pédagogique et technique joignable par mail (assistance@modula-formation.com) ou par téléphone (05 56 44 58 68), avec un délai de réponse sous 48 h, du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Supports pédagogiques

Support de cours numérique remis à chaque stagiaire en fin de formation.

Études de cas, jeux de rôle et mises en situation tirés de situations professionnelles.

Fiches outils et fiches mémo récapitulatives.

Accès aux ressources complémentaires après la formation.

Plateforme Modula

Tout au long de sa formation, chaque stagiaire dispose d'un accès personnel à la plateforme Modula : suivi de son inscription, consultation du calendrier et du lieu de formation, réalisation du test de positionnement, des évaluations et du questionnaire de satisfaction, et téléchargement de ses attestations et certificats de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Avant la formation : audit des besoins et du niveau

En cours de formation : Évaluation en continu de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur lors de mises en situation et cas pratiques.

À la fin de la formation : évaluation de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur, évaluation des acquis : Quiz/QCM de fin de module.

Formation qualifiante : certificat de réalisation en fin de formation

Contenu pédagogique

01 - Introduction et tour de table

- Présentation des étapes et thématiques abordées : sommaire du module/parcours de formation.
- Validation des objectifs avec chaque apprenant.
- Tour de table guidé : échanges et positionnement des acquis et des besoins de chacun.

02 - Maîtriser l'environnement du handicap en milieu professionnel

- Le handicap : de quoi parle-t-on ?
- L'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap.
- La non-discrimination et l'aménagement raisonnable.
- Missions des RH et des autres acteurs (AGEFIPH/FIPHFP, MDPH/CDAPH, Cap emploi, SAMETH, services de santé au travail, CSSCT).
- Reconnaître les situations de handicap et développer les moyens de compensation.
- Les familles de handicap : visuel, auditif, moteur, mental, psychique, maladies invalidantes.

03 - Les moyens de compensation et la relation d'aide

- Les moyens de compensation : les financements.
- Intégrer et accompagner la carrière.
- La relation d'aide : l'évaluation des compétences au regard du handicap.
- La sensibilisation du collectif de travail : appliquer la méthodologie du maintien dans l'emploi.

04 - Repérer, signaler, qualifier

- Repérer, signaler, qualifier : prendre en charge et suivre.
- Maladies chroniques.
- Mener les entretiens avec la personne en situation de handicap.
- Prendre contact et se présenter en tant que référent handicap.
- Aborder le handicap comme un paramètre au travail.

05 - Repérer, signaler, qualifier : mise en pratique

- Communiquer sur la RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).
- Cas pratiques : analyse de situations concrètes pour déterminer les moyens de compensation adaptés.
- Rédiger son plan d'action.
- Analyser sa DOETH (déclaration handicap) : identifier les freins et les leviers de

l'entreprise au regard de la politique handicap.

- Définir ses actions prioritaires : convaincre et mobiliser les moyens et les ressources.

Valider les acquis et clôturer la formation

- Bilan et évaluation finale de la formation.
- Enquête de satisfaction à chaud.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : audit des besoins et du niveau

En cours de formation : Évaluation en continu de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur lors de mises en situation et cas pratiques.

À la fin de la formation : évaluation de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur, évaluation des acquis : Quiz/QCM de fin de module.

Formation qualifiante : certificat de réalisation en fin de formation